



Stationnement abusif et vehicules non assurés

Par **supertracteur**, le **19/12/2008** à **12:16**

Bonjour, dans notre copropriété situé en IDF, plusieurs problèmes de stationnement viennent perturber l'usage de notre copropriété.

Venant de l'extérieur, très régulièrement des personnes venant acheter à un bar-tabac entravent l'accès à la copropriété en y garants leurs véhicules.

A l'intérieur il arrive régulièrement que des personnes garent leurs véhicules devant les emplacements de parking des autres locataires ou propriétaires et empêchent leur sortie ou entrée.

Autres problèmes, des véhicules sont garés non assurés sur leur place de parking, en cas d'incendie qui paie la note? Et enfin des résidents utilisent des places de parking qui ne leur sont pas attribués pour y entreposer des véhicules supplémentaires.

Les résidents connaissent le règlement de copropriété, les usagers de la route connaissent le code de la route, que faire de plus?

La copropriété peut-elle prévoir un sabot pour bloquer les véhicules récalcitrants concernant le stationnement intérieur? Pour ce qui est de l'extérieur la police municipale et le maire semblent ne pas percevoir le problème peut-on aller plus loin dans la démarche.

Je vous remercie des solutions que vous pourrez m'apporter.

Cordialement